

Séance du Conseil Municipal
du Vendredi 3 Mars 2023 à 20h00 – Convocation du 27 Février 2023

Sous la présidence de M. Joseph Maurice WISS, Maire

Étaient présents : Mme Chantal COLIN-KIEN, M. Yves DUBS, Mme Martine HOHLER, M. Christophe MUNCK, Mme Anne-Laure MUNSCH, Mme Muriel SARY, M. Laurent CHOBRIAT,

Absents : M. Patrick HOHLER, excusé, procuration donnée à M. CHOBRIAT Laurent
M. Fabrice VERMAST, excusé, procuration donnée à M. Joseph Maurice WISS
M. Johanne DESCELIERS, excusé, procuration donnée à Mme COLIN-KIEN Chantal

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité, Mme Anita WILDERMUTH, Adjoint Administratif, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1) ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Approbation du compte rendu du 27 janvier 2023

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du 27 janvier 2023.

2) FINANCES

2.1 Approbation du compte administratif 2022

Sous la présidence de M. Yves DUBS, 1^{er} Adjoint au Maire, Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte administratif 2022, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022				
		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
RESULTAT EXERCICE 2022	FONCTIONNEMENT	355 165,03	403 482,68	48 317,65
	INVESTISSEMENT	88 436,86	33 715,19	-54 721,67
	TOTAL	443 601,89	437 197,87	-6 404,02
REPORT 2021	REPORT FONCT° 2021	1 672,48		-1 672,48
	REPORT INVEST° 2021	12 667,52		-12 667,52
	TOTAL	456 269,41	437 197,87	-14 340,00
RESTES A REALISER EN 2023	FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
	INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00

RESULTATS CUMULES	FONCTIONNEMENT	356 837,51	403 482,68	46 645,17
	INVESTISSEMENT	101 104,38	33 715,19	-67 389,19
	TOTAL	457 941,89	437 197,87	-20 744,02
SOIT UN DEFICIT GLOBAL DE :				-20 744,02

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **approuve**, avec 8 voix pour dont 2 procurations et 3 abstentions dont 1 procuration, le compte administratif 2022 tel qu'il est présenté,
- **reconnaît** la sincérité des restes à réaliser.

2.2 Approbation du compte de gestion 2022

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte de gestion 2022,

- **constate** l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion,
- **approuve**, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2022.

2.3 Affectation résultat de clôture 2022

Monsieur le Maire informe les Conseillers que la commission de préparation budgétaire s'est réunie le 16 février 2023, afin d'étudier une proposition de budget primitif 2023.

Dans ce cadre, la commission propose d'affecter le résultat de clôture 2022 comme suit :

- à la section d'investissement en dépense : - **67 389.19 €**
- à la section d'investissement en recette : + **46 645.17 €**

La proposition ci-dessus a été transmises au Comptable de la Collectivité pour avis.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter le résultat de clôture 2022, soit - **20 744,02 €** comme suit :

- au compte 001 résultat d'investissement reporté (dépenses) : - **67 389.19 €**
- au compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés (recettes) : + **46 645.17 €**

3) DIVERS

3.1 Journée Citoyenne

La journée citoyenne est officiellement prévue le **24 juin 2023**. Elle se déroulera de 8h (rdv des participants), 8h30 démarrage jusqu'à 13h - repas en commun.

M. le Maire évoque la possibilité de proposer après le repas, une formation aux premiers gestes de secours réalisée par le CPI Hausgauen-Hundsbad.

Il indique que l'AS Hausgauen a une formation demain matin sur le DAE Défibillateur Automatisé Externe.

L'ensemble du Conseil Municipal approuve cette proposition et souligne l'attrait pour la population qu'elle peut susciter.

M. le Maire va prendre contact avec le chef de corps afin de planifier cette formation.

Il rappelle également la date de la réunion de la commission Animations « Préparation de la Journée Citoyenne 2023 » le 6 avril prochain à 20h en mairie.

3.2 Haut-Rhin propre 2023

La Communauté de Communes Sundgau a annoncé l'opération Elsässputz 2023 du 31 mars 2023 au 2 avril 2023 et propose de fournir aux collectivités le matériel (gants, sacs poubelles).

Après concertation, il est décidé par l'ensemble du Conseil Municipal de ne pas participer à cet évènement mais la commune récupérera le matériel fourni pour la journée citoyenne 2023.

Une demande sera faite auprès de la maîtresse de l'école maternelle de Hausgauen pour savoir si elle fera participer les enfants dans le cadre d'un projet pédagogique.

3.3 Salle communale

Une expertise a eu lieu vendredi 24 février quant aux fuites du circuit de chauffage de la salle communale. L'expert a indiqué que le problème de température non atteinte n'a pas été précisé lors de la requête.

M. Christophe MUNCK, 2ème adjoint également présent donne des précisions sur le dossier, il indique que l'action pour vice de forme n'est plus possible car le délai est de deux ans après réception du marché. Cependant compte tenu du problème particulièrement complexe, une autre action est à réaliser courant novembre afin de pouvoir relever les valeurs dans le bon contexte, c'est-à-dire en période hivernale.

Il présente également aux membres du Conseil Municipal, le relevé des mesures prises sur le circuit « Eau » du chauffage de la salle et donne des explications. Il a été souligné que le circuit de chauffage était fonctionnel les jours précédents les fuites sur le circuit au mois de décembre 2022. Par ailleurs, en période printanière et estivale, il est suggéré de mettre à l'arrêt le circuit de chauffage.

M. Christophe MUNCK a présenté un relevé des consommations de fioul AVANT/APRES réaménagement de la salle qui démontre une réelle surconsommation depuis sa réouverture.

Mme Chantal COLIN-KIEN demande quand la salle communale sera à nouveau ouverte aux locations.

M. Joseph Maurice WISS répond que l'entreprise STIHL va intervenir prochainement pour effectuer un remplacement de deux pièces défectueuses et qui seraient à l'origine probable des dysfonctionnements. Il conviendra également d'attendre le retour du rapport d'expertise avant réouverture. Quoiqu'il en soit l'information de la réouverture sera communiquée et diffusée.

Il ajoute que les ouvertures ont été fermées proprement, la laine de roche abîmée a été remplacée par l'entreprise MEYER Isolation en réponse à M. Laurent CHOBRIAT, Conseiller Municipal.

3.4 **Autres informations**

M. le Maire précise que dans le cadre d'un dépôt de demande de déclaration préalable pour un abri de jardin, seule l'emprise au sol est comptabilisée. En cas de débordement de toit, si celui-ci n'est pas ancré via un poteau, il n'est pas compté dans la surface d'emprise au sol.

M. le Maire a été destinataire d'un courrier émanant de M. LEMAIRE Didier, député, qui a proposé aux collectivités locales des accueils sous forme de permanence dans les mairies afin de pouvoir répondre aux questions des habitants. M. le Maire a pris contact avec le secrétariat de permanence parlementaire afin de trouver une possibilité de créneau, il est en attente de réponse.

M. le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la requête de Mme AUBERT Nathalie, Conseillère Régionale qui demande où se situe le panneau d'affichage libre dans la commune. M. le Maire indique qu'il n'y a, à ce jour, pas d'emplacement défini.

M. Laurent CHOBRIAT, Conseiller Municipal, propose de définir cet emplacement sur un côté de la maison renversée, place du village.

M. le Maire indique en réponse à M. Laurent CHOBRIAT au sujet de l'étude sur l'offre de téléphonie actuellement en révision, qu'un constat sur les offres proposées par les différents fournisseurs sera présenté à la prochaine commission budgétaire, prévu le 13 mars 2023.

Tour d'Alsace : le prochain Tour d'Alsace se déroulera du 26 au 30 juillet 2023, l'étape TAGOLSHEIM-ALTKIRCH est prévue le 29 juillet, malheureusement selon le parcours planifié, la commune de Hausgauen ne sera pas desservie cette année, les cyclistes viendront de Hundsbach et remonteront la rue de Willer en direction de WILLER.

3.5 **Economie d'énergie**

Messieurs les adjoints, Yves DUBS, 1^{er} adjoint et Christophe MUNCK, 2^{ème} adjoint, souhaitent trouver une solution pour réaliser des économies au niveau de l'éclairage public, l'étude de la mise en LED de l'ensemble du parc de l'éclairage public a été chiffrée. Bien que subventionné à 80%, ce projet reste un investissement pour la commune, l'attache du décideur local de la trésorerie sera prise pour conseil et avis.

M. le Maire propose la solution d'achat d'horodateurs qui permettrait le contrôle et l'arrêt des lampadaires par zone sur un certain créneau horaire par exemple. Cet achat relèvera d'une dépense en fonctionnement car moins coûteux.

A la vue des propositions de solution, il est conseillé d'attendre l'avis du décideur local de la trésorerie avant toute action.

3.6 **License IV**

Selon le délai de péremption des licences non exploitées de 5 ans, la commune doit réaliser une ouverture du débit de boissons encore ce semestre avant mi-juin 2023.

N'ayant à ce jour trouvé personne pour passer le permis d'exploitation, M. le Maire a pris contact de Mme BILGER Véronique, actuelle détentrice du permis d'exploitation pour lui demander d'assurer une ouverture.

Les dates retenues par le Conseil Municipal et qui seront proposées à Mme BILGER Véronique sont :

- 21/04/2023 à 19h
- 28/04/2023 à 19h
- 05/05/2023 à 19h

M. le Maire se charge de l'en informer afin de prévoir au mieux l'ouverture en retour.

3.7 Autres interventions

M. le Maire indique avoir reçu des précisions sur la « démarche de végétalisation des cours d'écoles », subventionnable à hauteur de 80 %. Il indique les motifs sur cette démarche à savoir : La dés-imperméabilisation permet de réintroduire le cycle naturel de l'eau sur des sols construits : recharge des nappes phréatiques, lutte contre la pollution des masses d'eau et le risque d'inondations, performances thermiques. Ce projet n'est pas à l'étude.

M. Yves DUBS, 1^{er} adjoint regrette l'annulation de la réunion prévue le 27 février dernier concernant le cimetière avec M. Philippe RUF, maire de Hundsbach. Il demande qu'une nouvelle réunion soit programmée.

Mme Chantal COLIN-KIEN, Conseillère Municipale, demande des nouvelles quant au nettoyage des maisons renversées.

M. le Maire va reprendre contact avec M. SCHMITT d'Altkirch en charge du dossier.

Mme Chantal COLIN-KIEN demande si la commune participe à la journée « Jeux » pour le lundi de Pâques proposée par l'Embellissement Participatif le 10 avril prochain de 14h à 16h.

M. le Maire répond que la commune, comme chaque année, offrira les chocolats aux enfants. Une location de costume de lièvre est également décidée pour l'occasion.

Mme Chantal COLIN-KIEN ayant pris contact avec l'Ecomusée d'Alsace concernant la possibilité d'obtenir d'une pompe à bras, a obtenu une réponse négative. En conséquence, il est décidé d'en trouver une autre.

Mme Chantal COLIN-KIEN ajoute que Mme Audrey DESCÉLIERS, responsable de l'Embellissement Participatif a obtenu l'accord du Centre E.Leclerc pour récupérer les caisses à vins nécessaires pour la réalisation des décors dans le village.

M. le Maire se charge de transmettre à Mme Anne-Laure MUNSCH, Conseillère Municipale, les photos des vasques/jardinières à vendre au prix de 25 €/l'unité pour mise en ligne site internet/Facebook.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **21h40**

PROCHAINES REUNIONS :

Réunion Commission Animations :	06/04/2023	à	20h00
Journée Citoyenne 2023 - préparation			
Réunion Commission Budgétaire :	13/03/2023	à	19h00
Prochain Conseil Municipal :	31/03/2023	à	20h00